

Ain Saadé, le 07 septembre 2023

Chers parents,

Nous venons par la présente circulaire vous rappeler de quelques consignes primordiales au bon fonctionnement de l'établissement ainsi qu'au « vivre-ensemble ».

1- HORAIRE :

La journée scolaire débute à 7h45 pour toutes les classes. La sortie est prévue à 14h pour les cycles 1 et 2 (PS jusqu'au CE2/EB3) et à 14h50 pour les autres cycles (CM1/EB4 jusqu'en Terminale).

2- UNIFORME :

L'uniforme scolaire est obligatoire pour tous les élèves de la PS jusqu'à la Terminale. Vous pouvez consulter l'horaire de la boutique sur le site web du collège (www.montlasalle.edu.lb) dans la partie ANNONCES.

3- TRANSPORT :

- La réinscription au transport doit être confirmée avant le début de la nouvelle année scolaire.
- Le service du transport est à votre disposition (appel ou WhatsApp) au numéro suivant : **81 – 870 027**.
- Si vous décidez d'arrêter le transport de votre enfant, prière d'en informer le service de transport et le caissier et non pas le chauffeur du bus.

4- DISCIPLINE :

Prière de vous référer au règlement intérieur de l'établissement distribué en début d'année afin d'aider nos élèves au respect de la discipline qui sera strictement appliquée. Vous pouvez aussi trouver ce règlement sur le site du collège à travers le lien suivant : <http://www.montlasalle.edu.lb/index.php/colleg/reglement-interieur>

5- CIRCULATION et STATIONNEMENT :

- Vous êtes priés de respecter les consignes de la circulation à sens unique le matin (entre 7h et 8h) et à la sortie des classes (entre 13h30 et 15h). Circulez à droite et veillez à laisser la ligne de gauche libre aux parents et aux bus qui déposent les enfants.
- Evitez de garer sur le parking des enseignants et de bloquer la circulation devant les pavillons et l'administration.
- Veuillez vous abstenir de circuler entre les pavillons durant l'horaire scolaire (de 7h45 à 14h50) et ne pas attendre votre enfant sur les cours des pavillons afin de ne pas perturber les élèves en classe.

6- PRÉSENCE DES ELEVES HORS DE L'HORAIRE SCOLAIRE :

La direction n'est pas responsable des enfants qui circulent et jouent dans l'enceinte du collège, hors de l'horaire scolaire et des activités, sans supervision parentale.

7- RESPECT DES ESPACES EXTERIEURS :

Conformément à l'article 4 de notre règlement intérieur, « Organisation de la vie scolaire », nous attirons votre attention, sur la nécessité de respecter les espaces verts surtout lorsque vous récupérez votre enfant à la sortie. Vous êtes donc priés d'éviter de garer votre voiture sur le gazon, d'abimer les arbustes/fleurs, et de conserver sa propreté.

Par mesure de sécurité et d'hygiène, il est interdit d'introduire des animaux dans l'enceinte du Collège.



8- **SANTÉ :**

- Surveillez votre enfant et gardez-le à la maison en cas d'apparition de symptômes évoquant une maladie contagieuse (Covid-19, grippe, choléra ou autre).
- En cas de symptômes de maladie ou de malaise lors de sa présence au collège, prière de récupérer votre enfant immédiatement après avoir été contactés.
- Nos élèves sont assurés auprès de la compagnie UFA. Cette assurance couvre uniquement les accidents, 24/24h et 7/7jours, pour une limite de 3,500\$/enfant/an. Tous frais supplémentaires seront pris en charge par les parents.
- En cas d'accident nécessitant une visite à l'hôpital, l'élève sera conduit, après vous avoir contactés, à l'un des deux hôpitaux suivants : Hôpital St. Joseph - Dora ou Hôpital Al Arz - Zalqa.
- La carte d'assurance se trouve au verso de la carte d'identité scolaire de chaque élève.
- Vous serez informés de tout accident survenu à votre enfant au sein de l'établissement.
- Une visite médicale se fera une fois par an et si un problème quelconque est détecté, vous en serez informés.
- Un programme d'éducation à la santé est appliqué auprès des élèves de tous les niveaux (Ex. : interventions en classe, conférences de sensibilisation, autres actions...).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant : <http://www.montlasalle.edu.lb/index.php/vie-scolaires/sante>

9- **COMMUNICATION et RÉSEAUX SOCIAUX :**

- **L'application EduFlag** est le seul moyen de communication entre la direction et les parents. Vous êtes tous priés de la télécharger sur votre portable.
- Vous pouvez retrouver sur les réseaux sociaux du collège (FB, Insta et YouTube) les activités pédagogiques, spirituelles et toutes autres activités éducatives de vos enfants telles que vécues dans le cadre scolaire. Nous comptons sur vous, chers parents, pour utiliser ces réseaux sociaux de façon responsable dans le seul but de transmettre l'image de notre collège. Prière de vous abstenir de discuter des problèmes particuliers sur ces réseaux mais d'en parler directement avec les responsables de section ou avec la direction.

10- **VOS CONTACTS :**

En cas de questionnement, prière de vous adresser directement aux responsables de cycle pour vous informer de divers sujets ou pour porter plainte.

Nous comptons, chers parents, sur votre collaboration, votre bon jugement et votre sens de la responsabilité afin de mener à bien notre mission éducative pour laquelle vous nous avez confié votre enfant.

La direction

